Ville d'Isbergues
5 A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-161

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÊ DU MAIRE
portant sur l'autorisation d'occupation du domaine public 1234-1238 rue Emile Zola du 2 au 21 juin 2025 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 8 avril 2025 de Monsieur Daniel DEPRIESTER 1234-1238 rue Emile Zola à ISBERGUES (62330),

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter les travaux sur toiture sur l'immeuble situé 1234-1238 rue Emile Zola à ISBERGUES (62330),

Considérant que ces travaux seront réalisés par l'entreprise EIRL Luis CORREIA, 342 rue du Bois à RICHEBOURG (62136),

ARRÊTE

Article 1er : L'installation d'un échafaudage est autorisée du 2 au 21 juin 2025 inclus, au niveau de l'habitation située 1234-1238 rue Emile Zola à ISBERGUES (62330), ainsi que le stationnement de 2 camions, pour l'exécution des travaux susmentionnés.

Article 2 : Le stationnement sera interdit au droit et aux abords du chantier.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour comme de nuit, et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation

Ville d'Isbergues
5 A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-161

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché en mairie, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 02 MAI 2025

Le Maire,

MAIRIE D'ISBERGUES 62330

David THELLIER

Publié le 02 MAI 2025